

Tampon de la pharmacie

Laboratoire BIOpreventis
La Vallière 2000
ZI la Vallière
06370 St André de la roche

À, le

Facture n°

<i>nombre de BRI</i> X 0,84€HT	=		€HT
TVA 20%	=		€
Frais de port	=	2,00	€
Total à payer	=		€TTC

Échéance : 30 jours fin de mois à émission de la facture.

Exemple pour 1 BRI :

1 X 0,84	=	0,84	€HT
TVA 20%	=	0,16	€
Port	=	2,00	€
Total	=	3,00	€TTC

Pas d'escompte pour règlement anticipé. En cas de retard de paiement, une pénalité égale à 3 fois le taux légal sera exigible (art L441-6, alinéa 12 code de commerce).

Pour tout professionnel, en sus des indemnités de retard, toute somme, y compris l'acompte, non payée à sa demande d'exigibilité produira de plein droit le paiement de l'indemnité forfaitaire de 40 euros due au titre des frais de recouvrement (art; 441-6, l al.12 du code de commerce et D. 441-5 ibidem)